

Communiqué de presse

FONDS DE SOUTIEN

La Ville de Gland soutient ses citoyens, ses entreprises et ses acteurs culturels

Gland, le 26 janvier 2020 – La Ville de Gland crée un fonds de soutien destiné aux citoyens et entreprises glandoises fragilisés par la pandémie. Alimenté d'un montant de CHF 600'000.-, ce fonds a pour but d'éviter des situations de précarité, de préserver la cohésion sociale et la continuité économique. Toutes les catégories de public sont concernées, notamment celles qui passent entre les mailles des aides cantonales et fédérales.

Mesures d'aide au domaine social - solidarité avec les citoyens

Dans l'esprit de solidarité avec les citoyens, le premier volet du fonds de soutien interviendra pour aider ponctuellement les Glandois qui rencontrent des difficultés financières en raison de la crise du COVID-19. Sur présentation de factures, le Fonds permettra de couvrir des dépenses considérées comme indispensables, en lien notamment avec le logement, l'assurance maladie, les soins dentaires, mais aussi le maintien du lien social. Les dépenses concernant la participation à la vie culturelle, sportive, l'intégration socioprofessionnelle peuvent être considérées comme essentielles en raison de leur importance pour le bien-être de la population.

Mesures d'aide à l'économie – renforcement ciblé

Le deuxième volet du fonds de soutien s'adresse à l'économie au sens large. Les aides financières pourront être accordées notamment aux entreprises, indépendants, institutions culturelles, artistes, associations sportives, et structures de tout type, précieuses pour la Ville de Gland par leur profil d'activité. Pour renforcer la résilience du territoire glandois, seront prioritaires les projets pertinents pour le renforcement de l'économie, notamment par la création et le maintien des emplois, la production locale, et l'intérêt collectif.

Les aides financières sont octroyées ponctuellement, à fonds perdus. Elles sont subsidiaires à d'autres mesures de soutien fédérales et cantonales. Une analyse détaillée de chaque situation sera effectuée par la Commission du Fonds de soutien selon le Règlement du Fonds de Soutien.

Contacts :

M. Gérald Cretegny, Syndic : 079 692 35 76

M. Gilles Davoine, Municipal en charge des finances et de la promotion économique : 079 200 93 51

Mme Isabelle Monney, Municipale en charge des affaires sociales et de la culture : 076 422 34 87

Office de la communication : 022 354 04 06

Comment faire une demande ?

Les requêtes, accompagnées des pièces justifiant la situation financière du demandeur, sont à adresser au Secrétariat Municipal, Grand'Rue 38, 1196 Gland ou conomie@gland.ch, ou à social@gland.ch

- ▶ Pour les entreprises : ajouter la mention « **Commission du Fonds de soutien – aide à l'économie** »
- ▶ Pour les personnes privées : ajouter la mention « **Commission du Fonds de soutien – action sociale** »
- ▶ Les personnes et familles ne disposant pas de titre de séjour peuvent se faire aider à constituer leur demande en sollicitant la **Permanence Accueil de Caritas Vaud et ASOLAC** (Rte de l'Etraz 20 à Nyon, sans rendez-vous les lundis de 14h30 à 17h30 et les mercredis de 9h à 12h ; par téléphone les mardis de 9h à 10h au 079 840 91 70).

Consultez la liste des pièces justificatives, le Règlement du Fonds et toutes informations complémentaires sur www.gland.ch.